

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Emmanuelle JOURDAN-CHARTIER

- Professeure agrégée, Université de Lille - Faculté des Humanités - Campus Pont de Bois.
- Vice-présidente, Université citoyenne.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique s'appuie sur les compétences des spécialistes (enseignants chercheurs des unités de recherche de l'Université de Lille) des thématiques abordées (précarité, vieillissement, migrations, éducation populaire, ...) , mais aussi des acteurs et partenaires de l'ESS et de la dynamique associative.

- Ghislain CORNILLON, maître de conférences associé à temps plein - Université de Lille - IAE Lille University School of Management (Sciences de Gestion - CNU 06), Vice-président Partenariats socio-économiques.
- Emeline HUART, directrice, Direction développement durable et responsabilité sociale - Université de Lille - Campus Pont de Bois.
- Emmanuelle JOURDAN - CHARTIER, Professeure agrégée, Faculté des Humanités - Université de Lille - Campus Pont de Bois. Vice-présidente, Université citoyenne.
- Anne URBANOVSKY, directrice, Direction vie étudiante - Université de Lille - Campus Pont de Bois.

CONTACT ADMINISTRATIF

- Direction Formation Continue et Alternance Campus Pont de Bois**
Eve DUPILET
Bureau A1.672
Bâtiment A
BP 60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : (33) 03 20 41 72 60
Mail : eve.dupilet@univ-lille.fr
- Le secrétariat est ouvert :
du lundi au vendredi (9h30-12h et 14h-16h30).

COÛT DE LA FORMATION ET POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE

- Droits d'inscription :
 - 113 € pour les étudiant.e.s de l'Université de Lille
 - 170 € pour les étudiant.e.s hors Université de Lille
- Frais de formation : 500 € pour le public de formation continue.

Effectif maximum : 20 personnes. L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.



ACCOMPAGNEMENT

Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA)

Vous souhaitez vous reconverter, enrichir ou actualiser vos compétences, redonner de l'élan à votre carrière professionnelle ? La DFCA vous accueille quel que soit votre statut : salarié-e, demandeur d'emploi, apprenant à titre individuel, retraité-e, et vous propose une offre de formation diplômante, qualifiante et / ou certifiante du niveau bac à bac +8. Nos experts sont là pour vous accompagner tout au long de votre projet.

- Campus Pont de Bois** - Bâtiment A - Rue du Barreau - 59653 Villeneuve d'Ascq - Niveau 1 (forum -1)
Tél. : +33 (0)3 20 41 72 72
Mail : dfca-pontdebois@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : Pont de Bois
- Campus Santé** - 1 rue du Professeur Laguesse - 59000 Lille
Tél. : +33 (0)3 20 62 15 59
Mail : dfca-droitsante@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : CHU - Eurasanté
- Campus Cité scientifique** - Bâtiment B6 - Rue Élisée Reclus - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : +33 (0)3 20 43 45 23
Mail : dfca-citescientifique@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : 4 Cantons - Stade Pierre Mauroy
<https://formationpro.univ-lille.fr/>

Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)
Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- Campus Pont de Bois** - Maison de l'étudiant - rue du Barreau - 59653 Villeneuve d'Ascq - Niveau 2 (forum)
Tél. : +33 (0)3 20 41 62 46
- Campus Moulins-Ronchin** - Bâtiment C - 1 place Déliot - 59024 Lille Cedex - Rez de Chaussée
Tél. : +33 (0)3 20 96 52 80
- Campus Cité scientifique** - Bâtiment SUP SUAIO - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex - Rez de Chaussée
Tél. : +33 (0)3 20 05 86 72 ou +33 (0)3 20 05 87 49
<https://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/etre-accompagne>



Responsable de la rédaction : Mme Jourdan-Chartier - Maquette et réalisation : FCA Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel. Mis à jour en juin 2021. - Crédit photo : Adobe Stock
N° du SIRET : 130 023 983 00011 - N° de l'APE : 8542Z - N° de déclaration d'activité : 32 37 079494 59 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Université de Lille: formation continue et alternance (FCA)

Diplôme
Universitaire

9 mois

Novembre 2021

ENGAGEMENT CITOYEN, SOLIDAIRE ET ASSOCIATIF

Formation continue, Formation initiale.



Université
de Lille

Formation
continue et
alternance

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'inscrivant dans la dynamique instaurée par la loi « Égalité et citoyenneté » (loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté) qui vise à encourager la citoyenneté, le Diplôme Universitaire «Engagement citoyen, solidaire et associatif» a pour objectifs de :

- valoriser par un diplôme lisible sur un CV les compétences acquises par les étudiants, les bénévoles et salariés du secteur associatif qui s'engagent dans des associations porteuses des valeurs partagées par l'université,
- créer des liens et des réseaux actifs sur les territoires entre citoyens engagés,
- permettre la montée en compétences des responsables associatifs étudiants sur les campus (gestion de projet, recherche de financements...) et accroître la stabilité et la continuité de l'activité de ces associations.

PUBLIC VISÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

Le Diplôme d'Université « Engagement citoyen, solidaire et associatif » est destiné à la fois :

- Candidats externes (Formation Continue ou étudiants hors ULille)
- Candidats internes (Formation Initiale)

Les candidats externes (bénévoles ou salariés du secteur associatif) doivent justifier de l'intensité et/ou du niveau de responsabilité de leur engagement. Ils doivent attester d'un engagement d'au moins 200 heures, dont au moins 100 heures dans la même association. La durée est appréciée sur l'année civile écoulée.

L'association doit être déclarée et avoir pour missions de porter des projets socio-éducatifs, sociaux, humanitaires, de défense de l'environnement, de développement culturel comme vecteur de lien social.

Les volontaires en service civique (national, européen ou international) peuvent postuler au DU sous réserve d'un engagement de 6 mois minimum.

Les candidats doivent s'engager à effectuer, sur une année universitaire, au moins 30 heures de bénévolat au sein de la même association. Le DU ne peut être validé que sous condition de respect de cet engagement, qui est attesté par les responsables de l'association d'accueil (justificatif horaire précis et bilan des actions bénévoles).

L'association d'accueil peut être soit une association étudiante agréée par l'Université de Lille, soit déclarée et ayant pour missions de porter des projets socio-éducatifs, sociaux, humanitaires, de défense de l'environnement, de développement culturel comme vecteur de lien social.

Le niveau Bac est requis.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- connaître les acteurs de l'écosystème associatif et de l'économie sociale et solidaire (ESS),
- identifier et analyser des besoins et attentes en lien avec un contexte spécifique,
- définir, concevoir, construire et piloter un projet associatif (gestion de projet, recherche de financements, rétroplanning, ...),
- animer et accompagner une équipe et un réseau de bénévoles,
- évaluer l'impact d'une action associative.



Pour tous renseignements complémentaires ou actualités : <https://formationpro.univ-lille.fr/>

ORGANISATION ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Lieu : Campus Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq.

d'enseignement (UE) de 2 à 4 heures (modules 1 et 2), de temps individuel et d'ateliers collectifs.

Ce Diplôme Universitaire comporte :

- 60 heures de formation en présentiel,
- 30 h de bénévolat (obligatoire),
- soutenance en septembre.

Le rapport de retour sur expériences et de valorisation des compétences, connaissances et aptitudes acquises, comprend 5 à 10 pages, et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Les cours se déroulent sous la forme d'unités

Le travail est encadré par un expert (tutorat et accompagnement personnalisé de 4 heures).

MODULE 1 - 20 H : écosystème de l'engagement.

- Créer, gérer et animer une association : initiation au montage de projet,
- Les partenaires de l'engagement associatif dans les territoires (en 2 parties),
- Recherches de financements et partenariats avec le monde économique (en 2 parties),
- Animer et faire évoluer une équipe de bénévoles,
- Démarche participative et co-design de projet (en 2 parties).

MODULE 2 - 20 H : conforter une compétence associative bénévole sectorielle.

- Validation des formations internes des associations partenaires et d'accueil des stagiaires,
- Mutualisation avec les unités d'enseignement projet de l'étudiant (UEPE) Engagement et/ou séminaire ou formation de la direction développement durable et responsabilité sociale (DD&RS) de l'Université.

MODULE 3 - 20 H : construire une démarche réflexive, identifier et valoriser ses compétences.

- Initiation et prise en main d'un portfolio expériences et compétences (PEC),
- Ateliers collectifs, suivi des projets, mutualisation et bilans (en 4 parties),
- Suivi individuel avec tuteur (sur rendez-vous),
- Participation à une session de formation externe «valoriser ses compétences associatives» avec les partenaires (URACEN, MDA, ANIMAFAC, ...).

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Sélection sur dossier de candidature (sur notre site page : <https://formationpro.univ-lille.fr/formations/formation-thematique/du-engagement-citoyen-solidaire-et-associatif>) par l'équipe pédagogique et la Commission Engagement de l'Université de Lille, qui actent au vu des justificatifs et motivations la possibilité de s'inscrire dans la formation, et effectuent le cas échéant une sélection des candidats sur cette base.

Date limite de dépôt des dossiers : 10 octobre 2021.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les secteurs d'activités couverts sont larges :

Les métiers :

- jeunesse, éducation populaire, sports,
- culture et loisirs,
- insertion et solidarité (aide à la personne, ...),
- Autres secteurs associatifs (développement local environnement notamment).
- animateur de réseaux de bénévoles,
- chargé de projets associatifs,
- coordinateur de programme associatif,
- responsable mécénat / collecteur de fonds,
- volontaire en service civique.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Des intervenants issus de l'université (enseignants chercheurs et personnel administratif interagissant avec le milieu associatif) et des professionnels du monde associatif.
- Formation légère et adaptée au public formation initiale et continue (60 heures, enseignements en soirée et le samedi matin).
- Favoriser la rencontre de stagiaires d'expériences et de générations très diverses.
- Mise en réseau d'un écosystème nourri par la recherche, l'expérience, sur les campus et au cœur des territoires.
- Travail pédagogique par restitution et mutualisation des expériences personnelles, réflexivité construite collectivement, impératif d'un investissement sur le terrain.
- Accompagnement individuel (module 3).